



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAZAYES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Patrick DURAND.

Date de convocation : 1^{er} décembre 2022.

Présents : Nicolas BOUCHET, Jean-Claude BREVET, Marie-José COQUEL, Patrick DURAND, Pierre DURLET, Nathalie GALLET, Michel RODRIGUEZ, Jean Pascal VARAGNAT, Éric VAYSSIE.

Absente ayant donné pouvoir : Corinne HEBRARD a donné pouvoir à J P VARAGNAT, Florence LEMEUNIER a donné pouvoir à N BOUCHET.

Absents excusés : Elisabeth COLINEAU, Nathalie DESBIENDRAS, Aurélien FLAGEUL, Clara GAUNTLEY.

Marie-José COQUEL été élue secrétaire.

Objet: Vente d'un matériel type godet.

Monsieur le Maire présente le courrier reçu de la part de Monsieur GLOMEAUD Michaël – 3 route de la Roche – Villevielle – 63740 GELLES, par lequel il fait une offre d'achat pour un ancien godet appartenant à la commune. Monsieur le Maire précise que ce godet n'est plus utilisé depuis quelques années et ce, depuis l'achat d'un godet plus récent. L'utilisation de cet ancien godet nécessite le remplacement de l'ensemble des flexibles hydrauliques.

Le demandeur fait une proposition d'achat basée sur une fourchette de 500 à 600 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide la vente de ce godet à Monsieur GLOMEAUD Michaël – 3 route de la Roche – Villevielle – 63740 GELLES pour la somme de 500,00 € ;
- Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à cette vente.

Adopté à l'unanimité,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
En Mairie, les, jour, mois et an que dessus,

Patrick DURAND,
Maire.



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAZAYES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Patrick DURAND.

Date de convocation : 1^{er} décembre 2022.

Présents : Nicolas BOUCHET, Jean-Claude BREVET, Marie-José COQUEL, Patrick DURAND, Pierre DURLET, Nathalie GALLET, Michel RODRIGUEZ, Jean Pascal VARAGNAT, Éric VAYSSIE.

Absente ayant donné pouvoir : Corinne HEBRARD a donné pouvoir à J P VARAGNAT, Florence LEMEUNIER a donné pouvoir à N BOUCHET.

Absents excusés : Elisabeth COLINEAU, Nathalie DESBIENDRAS, Aurélien FLAGEUL, Clara GAUNTLEY.

Marie-José COQUEL été élue secrétaire.

Objet: Modification tracé réseau assainissement collectif :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil l'extension envisagée sur le tracé de la phase n°3 sur le secteur de Rongère.

Cette modification devra faire l'objet d'une autorisation de passage accordée par les propriétaires des parcelles ZB n°4, ZB n°316 et 317.

Un devis complémentaire a été demandé à l'entreprise Coudert de Vernines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Le Conseil municipal à l'unanimité valide cette modification du tracé du réseau assainissement collectif par passage sur les parcelles ZB n°4, ZB n°316 et 317 ;
- Autorise Monsieur le Maire à valider le devis auprès de l'entreprise Coudert ;
- Autorise Monsieur le Maire à demander une autorisation de passage auprès des propriétaires concernés.

Adopté à l'unanimité,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
En Mairie, les, jour, mois et an que dessus,

Patrick DURAND,
Maire.